



Sainte-Martine

Entre terres et rivières

AVIS PUBLIC

AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2025-484

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Lors d'une séance ordinaire tenue le 8 avril 2025, le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Martine a adopté le règlement suivant :

Numéro : 2025-484

Objet : Règlement décrétant une dépense et un emprunt de 1 750 000 \$ pour le chemisage de la conduite d'eau potable sur le rang Saint-Joseph

Ce règlement a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation en date du 2 mai 2025.

Ce règlement peut être consulté au bureau de la Municipalité de Sainte-Martine, 3, rue des Copains, Sainte-Martine, Québec, durant les heures de bureau.

Il entre en vigueur le jour de la publication du présent avis.

DONNÉ à Sainte-Martine, ce 6 mai 2025.

Joanie Ouellet

Directrice des affaires juridiques et
contractuelles et greffière adjointe

